

pouvoir

Assemblée générale de l'association Cour des marguerites

Première convocation, le mercredi 29 novembre 2023, à 21h

(et/ou dans le cas où le quorum ne serait pas atteint ce jour,
en seconde convocation le jeudi 21 décembre 2022)

Je, soussigné.e,
membre de l'association Cour des marguerites, à jour de ma cotisation,
ou représentant.e légal.e de :
.....
membre de l'association Cour des marguerites, à jour de sa cotisation,
donne pouvoir* à :
.....
membre de l'association Cour des marguerites, à jour de sa cotisation,

- pour toutes les délibérations et votes de l'assemblée générale du 29 novembre 2023
 pour toutes les délibérations et votes de l'assemblée générale du 13 décembre 2023

Fait à le
(signature)

* conformément aux statuts, un seul pouvoir par personne

Ce pouvoir est à déposer ou adresser à l'association au plus tard
le 25 novembre 2023.

COUR DES MARGUERITES

association loi 1901 • siège : 1 rue Jean Jaurès 92160 Antony
contact@courdesmarguerites.fr • 06 95 27 26 71 • www.courdesmarguerites.fr



pouvoir

Assemblée générale de l'association Cour des marguerites

Seconde convocation, le mercredi 13 décembre 2023, à 21h

Je, soussigné.e,
membre de l'association Cour des marguerites, à jour de ma cotisation,
ou représentant.e légal.e de :
.....
membre de l'association Cour des marguerites, à jour de sa cotisation,
donne pouvoir* à :
.....
membre de l'association Cour des marguerites, à jour de sa cotisation,
pour toutes les délibérations et votes de l'assemblée générale du 13 décembre 2023.

Fait à le
(signature)

* conformément aux statuts, un seul pouvoir par personne

Ce pouvoir est à déposer ou adresser à l'association au plus tard
le 2 décembre 2023.

COUR DES MARGUERITES

association loi 1901 • siège : 1 rue Jean Jaurès 92160 Antony
contact@courdesmarguerites.fr • 06 95 27 26 71 • www.courdesmarguerites.fr

